



Payement du loyer en retard

Par **jenny2502**, le **24/07/2009** à **17:41**

Bonjour, je voulais poser une question sur mon bail c'est noté que je doit payer mon loyer entre le 1er et le 8 du mois sauf qu'un jour mon proprio a encaisser de loyer en meme temps et donc nous avons eu des problemes financiers. du coup j'envoie mes loyers vers le 25 du mois comme sa je sais qu'il n'encaisse pas deux loyer d'un seul coup. Que peut t-il faire contre moi pour ce retard de date de paiement? Merci

Par **Visiteur**, le **24/07/2009** à **17:46**

vous avez payé le loyer 2 fois le même mois ?